

INFOS PRATIQUES

Inscription : Pas d'inscription le Dimanche 11 Septembre 2011

Possibilités d'inscriptions :

- **EN LIGNE**, sur le site www.lesfouleesgrandlarge.org jusqu'au Samedi 10 Septembre 2011 à 12h.
- **PAR COURRIER :** le dossier d'inscription comprenant le bulletin d'inscription, le certificat médical et le chèque de 3 euros pour les courses n° 2 ou n° 3 libellé à l'ordre de France Greffe Moelle est à faire parvenir au plus tard le **jeudi 8 Septembre 2011** dernier délai à l'adresse suivante :
ArcelorMittal Atlantique Mardyck
Les Foulées Grand Large
3801 route de Spycker CS 80129
F-59792 Grande-Synthe
- **SUR PLACE**, à ArcelorMittal Atlantique Mardyck uniquement le Samedi 10 Septembre 2011 de 9h30 à 17h.

Départ – Arrivée – Secrétariat – Dossard :

Départ et Arrivée : Parking d'ArcelorMittal Atlantique Mardyck.

Les dossards sont à retirer sous le chapiteau au parking d'ArcelorMittal Atlantique Mardyck :

- Samedi 10 Septembre 2011 de 9h30 à 17h,
- Dimanche 11 Septembre 2011 à partir de 8h30.

Les dossards sont équipés de DAGS électroniques.

En cas d'abandon, le(la) compétiteur(trice) est prié(e) de ramener son dossard avec le Dag au car podium.

Les coureurs ne sont pas autorisés à participer à la fois à la course n° 2 (4,4 km) et à la course n° 3 (10 km) : sinon, ils seront déclassés sur les deux distances.

Aucune inscription par téléphone

Coureur étranger

Si vous êtes un participant étranger à l'Union Européenne, vous êtes tenu de justifier auprès des organisateurs, avant le départ de l'épreuve, de votre identité et de votre carte de séjour ou carte de résident sur le territoire national, en cours de validité.

Les partenaires 2010

"Merci" de soutenir et d'encourager la démarche citoyenne au profit de France Greffe de Moelle.

VILLES de GRANDE SYNTHÉ, DUNKERQUE ET LOON-PLAGE

SOCIÉTÉS: ADS - AFFIVAL SAS - AFG - ANSALDO SISTEMI INDUSTRIALI SA - API- AUCHAN - BASTUCK & MARFAING - BCS France - CARL BECHEM France - CEDEST - CIET Entreprise MARTIAL JONVEL - CLIMAT Location - COFELY - CTP THERMIQUE - CUSCINETTI A RULLI - DE LEUZE SA - DECO PEINTURE INDUSTRIE - DEFIS SPORTS - DURY NOEL - ECI - EGI - SOFENOR - ERMEWA - ETCM - EUREST - EUROLAME INDUSTRIE - EUROVIA - FIPROTEC - FLANDRES ANALYSES - GLESER - HARSCO METALS - HEXATECHNIC - JBL Jean Bart Location - LITTORAL V.I. - LOONOISE DE TRAVAUX METALLIQUE - LTFM MAINTENANCE - LTP - LYONNAISE DES EAUX - MALIP - MOST - NORD CHROME - ONDEO INDUSTRIAL SOLUTIONS - PRATICBUREAU - RANDSTAD - REGNIER PUCHALA - RHI REFRACTORIES FRANCE - ROVER - CARRIERES DU BOULONNAIS - SACEM - GRAVE ET RUFIN - LABAERE - PRODESS - SEEB - SCHOONAERT - SCML - SEA BULK - SECOMETAL MMI DSD - SN SERMIN - SOCARENAM - SPIE ILE - SSTRN - STARTIS - STE CALSER - Syndicat Inter-communal Dunes des Flandres - TELAM - USMD (Union des Mutuelles de Dunkerque) - VINCI ENVIRONNEMENT - EUROPIPE - ARCELORMITTAL IT SUPPLY - ARCELORMITTAL LOGISTIC ITALIA - ARCELORMITTAL PROCESSING -

Merci aux associations qui nous accompagnent dans cette démarche.



[www.lesfoulesgrandlarge.org](http://www.lesfouleesgrandlarge.org)

24^{èmes}
**Foulées
Grand Large
2011**

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE



1^{ère} COURSE : 9H15
Parking d'ArcelorMittal Atlantique
Site de Mardyck

Course officielle : 10h40 - 10 km Label Régional

RENSEIGNEMENTS :
www.lesfouleesgrandlarge.org



Registre
France Greffe de Moelle
Agence de la biomédecine



Les Dunes
de Flandre

station balnéaire de Dunkerque à Bray-Dunes

PARTENAIRES OFFICIELS DU 20^{ÈME} CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE



REGLEMENT 2011

Participation

La 24ème édition des Foulées Grand Large est la 9ème course du Challenge Des Dunes de Flandre 2011.

Les licenciés de la FFA doivent fournir leur numéro de licence 2011/2012 ou un certificat médical d'un an si renouvellement en cours.

Les licenciés des fédérations affinitaires FSCF, FSGT, UFOLEP, ATHLETISME et Triathlon doivent fournir une copie de licence de COMPETITION 2010/2011. Les licences 2011 doivent mentionner un certificat médical de moins d'un an.

Les licences dirigeants FFA et affinitaires ne sont pas acceptées. Les non-licenciés doivent fournir un certificat médical de moins d'un an.

TOUT CERTIFICAT MEDICAL doit dater de moins d'un an et attester que la personne ne présente pas de contre-indication à la pratique de la course à pied en COMPETITION.

Les compétiteurs ne sont pas autorisés à participer à la fois à la course n°2 (4,4 km) et à la course n° 3 (10 km), sinon ils seront déclassés sur les deux distances.

Informatique et libertés (CNIL)

Conformément à l'article 36 de la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données. Sauf opposition de leur part, leurs coordonnées pourront être transmises à des organismes extérieurs.

Droit à l'image

Tout coureur qui se voit attribuer un dossard autorise expressément les organisateurs des Foulées Grand Large ainsi que leurs ayants droit, tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audio-visuelles prises à l'occasion de leur participation sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Parcours

Les parcours sont plats, rapides (meilleur temps sur 10km : Homme : Bachiri (Lille Métropole) 30mn08s – Femme : Linda Milo 36mn09s) et se situent en grande partie sur le site d'ArcelorMittal Atlantique Mardyck et traversent la zone ornithologique.

La course de 10km est officiellement mesurée par la commission des courses Hors Stade depuis 2002.

Elle est qualificative aux Championnats de France du 10km pour la saison 2011-2012.

Le temps est celui entre les 2 championnats, par contre le temps qualificatif doit être réalisé dans la catégorie où se trouve le coureur au jour de l'épreuve qualificative et non en fonction de la date du championnat de France.

Le parcours est balisé officiellement kilomètre par kilomètre.

Contrôle antidopage

La manifestation peut faire l'objet d'un contrôle antidopage.

Parkings

Les parkings sont situés dans l'enceinte de la société ArcelorMittal. Prévoir 15 mn de marche entre le parking et l'emplacement de l'espace des inscriptions et du départ des courses.

Un parking handisport est prévu à proximité de l'espace des inscriptions et du départ des courses.

Horaires des courses

N°	Km	H	Course	Tarif
1	3,4	9h15	Minimes (F-H) et cadets(tes)	Gratuite
2	4,4	9h40	FGM Juniors aux Vétérans 1 à 4 (F/H), Espoirs	3€
3	10	10h40	P. Hondermarck, Juniors aux Vétérans 1 à 4 (F/H), Espoirs	3€
4	1,7	11h50	Poussins(es), Benjamins(es)	Gratuite
5	640m	12h10	« Eveil d'athlétisme (F/G) »	Gratuite

Catégories

Eveil d'Athlétisme : 2002 et après	Espoirs (F-H) : 1989-1991
Poussins(es) : 2000-2001	Séniors (F-H) : 1972-1988
Benjamins(es) : 1998-1999	V1 (F-H) : 1962-1971
Minimes (F-H) : 1996-1997	V2 (F-H) : 1952-1961
Cadets(tes) : 1994-1995	V3 (F-H) : 1942-1951
Juniors (F-H) : 1992-1993	V4 (F-H) : 1941 et avant

Dossards et Inscriptions

La remise des dossards sera arrêtée au plus tard 30 mn avant chaque départ. Les dossards sont à retirer sous le chapiteau au parking d'ArcelorMittal Atlantique Mardyck.

Samedi 10 Septembre 2011 de 9h30 à 17h00
Dimanche 11 Septembre 2011 à partir de 8h30

Inscription jusqu'au Samedi 10 Septembre 2011, 17h00.

Pas d'inscription le Dimanche 11 Septembre 2011.

Les courses n° 1, 4 et 5 sont gratuites. Toutefois, un don peut être versé au bénéfice de France Greffe de Moelle, par courrier, à l'aide d'un bulletin d'inscription à faire parvenir le Jeudi 8 Septembre 2011 dernier délai (attention au délai d'acheminement).

Les courses n° 2 et 3 sont payantes au prix de 3 euros.

Le chèque doit être libellé à l'ordre de France Greffe de Moelle et à faire parvenir à l'adresse suivante :

ArcelorMittal Atlantique Mardyck
Les Foulées Grand Large
3801, route de Spycker – CS 80129
F-59792 Grande-Synthe

Départ et arrivée

Parking entrée ArcelorMittal Atlantique Mardyck, route de Spycker à Grande-Synthe, accès A16, sortie 54 A – port 3800 à 4000, direction port 3800 en provenance de Dunkerque, accès A16, sortie 54 – port 2000 à 4000, port 3800 en provenance de Calais.

Sécurité – Assistance Médicale

La sécurité et l'assistance médicale seront couvertes par les médecins, infirmiers, pompiers, secouristes d'ArcelorMittal, et le service départemental d'incendie et de secours, groupement n° 1.

La responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts par la police souscrite auprès de la compagnie AXA Corporate Solutions n° XUK0003047Li010A.

La responsabilité Individuelle accident :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Résultats et classements

Les résultats et classements seront affichés après chaque course à proximité du car podium (10 minutes après l'arrivée).

Les réclamations ne seront pas acceptées au-delà de 30 minutes. Chaque compétiteur recevra chez lui le supplément de la Voix du Nord, présentant les résultats des différentes épreuves à condition de remplir correctement le bulletin d'inscription.

Les résultats seront disponibles sur les différents sites (voir infos pratiques).

Récompenses

L'ensemble des récompenses se fera sur le car podium le jour même après chaque arrivée.

Seule la remise de récompenses des Challenges se fera à l'Esplanade Grand Large le jeudi 22 septembre 2011 à 18h.

Récompenses Course des Jeunes :

Un cadeau sera remis aux 5 Premiers de chaque course dans les catégories jeunes : Poussins(es), Benjamins(es), Minimes (F-H) et Cadets(tes).

Récompenses de la Course France Greffe de Moelle :
(n° 2 – 4,4 km)

Un lot sera remis aux 3 premiers(es) de chaque catégorie (F-H) à partir de la catégorie Junior.

Récompenses de la Course P. Hondermarck : (n° 3 – 10 km)

Les primes sont attribuées en « Scratch » et cumulables pour les Séniors et Vétérans.

Primes et cadeaux

Primes Séniors Hommes : 1^{er} 200€ - 2^{ème} 160€ - 3^{ème} 120€ - 4^{ème} 80€ - 5^{ème} 60€ - 6^{ème} 45€ - 7^{ème} 30€ - 8^{ème} 25€ - du 9^{ème} au 20^{ème} : un cadeau leur sera remis.

Primes Séniors Femmes : 1^{ère} 200€ - 2^{ème} 160€ - 3^{ème} 120€ - 4^{ème} 80€ - 5^{ème} 60€ - 6^{ème} 45€ - 7^{ème} 30€ - 8^{ème} 25€

Cadeaux Juniors Filles-Garçons : 1^{er} - 2^{ème} - 3^{ème} .

Cadeaux Séniors Filles-Garçons : 1^{er} - 2^{ème} - 3^{ème} .

Cadeaux Vétérans 1-2-3 Femmes-Hommes : 1^{er} - 2^{ème} - 3^{ème} .

Primes Handisport : 1^{er} - 2^{ème} - 3^{ème} .

Versement des primes soit par chèque à domicile soit par virement bancaire (fournir un RIB) dans la semaine qui suit l'événement.

Challenges des Foulées Grand Large

Challenge de la famille (réservé au personnel d'ArcelorMittal) :

L'équipe : 1 membre du personnel + le conjoint + 1 enfant de moins de 16 ans OU 1 membre du personnel + 2 enfants dont un de moins de 16 ans classés sur les diverses courses du programme.

Tirage au sort pour 3 familles : un lot par famille.

Challenge ArcelorMittal :

Il récompense les 3 meilleurs femmes et hommes membres du personnel d'ArcelorMittal dans les courses France Greffe de Moelle et Pierre Hondermarck.

Challenge France Greffe de Moelle :

Un trophée sera remis aux 3 premières entreprises les mieux classées sur les deux courses : France Greffe de Moelle et Pierre Hondermarck.

Challenge pédagogique :

• Un bon d'achat sera remis aux 4 premières écoles : de 200€ pour la 1^{ère} à 110€ pour la 4^{ème} présentant le plus grand nombre d'élèves classés sur l'ensemble des courses au prorata de l'effectif total de l'établissement.

• Un bon d'achat d'une valeur de 200€ sera remis à chaque établissement (Collège et Lycée) présentant le plus grand nombre d'élèves classés sur l'ensemble des courses au prorata de l'effectif total de l'établissement.

Seuls les bulletins collectifs seront pris en compte pour ce Challenge.

• Un bon d'achat d'une valeur de 100€ sera remis à chaque établissement (Ecole, Collège et Lycée) présentant le plus grand nombre de professeurs classés sur l'ensemble des courses au prorata de l'effectif total de l'établissement.

Seuls les bulletins collectifs seront pris en compte pour ce Challenge.

Challenge sportif :

3 prix spéciaux seront remis aux clubs sportifs.

- Le club le mieux classé sur l'ensemble des courses Poussins(es) + Benjamins(es) + Minimes (F-H) recevra un bon d'achat de 150€.
- Le club le mieux classé sur l'ensemble des courses (France Greffe de Moelle + Pierre Hondermarck) recevra un bon d'achat de 300€.
- Le club le mieux classé sur l'ensemble des 5 courses recevra un bon d'achat de 450€.

(Un Club ne pourra cumuler les trois récompenses, c'est le prix le plus élevé qui lui sera attribué).

